

Partir en vacances avec son enfant en situation de handicap



Bilan Partenariat 2025 - Perspectives 2026

Caisse d'Allocations Familiales partenaires

Mobilisé depuis 15 ans, le Réseau Passerelles, dispositif national d'aide au départ en vacances des familles ayant un enfant en situation de handicap, a proposé en 2025, dans une démarche pleinement inclusive, 45 destinations partenaires, pour des séjours familiaux de répit au sein de campings et de villages vacances ordinaires, pendant les vacances scolaires du printemps, de l'été, puis de la fin d'année.

Depuis 2010, le Réseau Passerelles assure chaque année à ses vacanciers un logement le plus adapté possible et/ou, au sein d'un lieu sécurisé appelé « club enfant Passerelles », ou de manière individualisée, la prise en charge de leur.s enfant.s en situation de handicap, par des professionnel.le.s.

Chaque parent peut ainsi bénéficier, sur son lieu de séjour, jusqu'à 120 heures de prise en charge, afin de prendre du temps seul, en couple, ou pour les autres enfants de la famille.

Les Caisse d'Allocations Familiales sont de plus en plus nombreuses à soutenir le Réseau Passerelles, dispositif national d'aide au départ en vacances des familles ayant un enfant en situation de handicap, dans le cadre d'une convention.

> Le Printemps et l'Eté Passerelles 2025 en quelques chiffres...

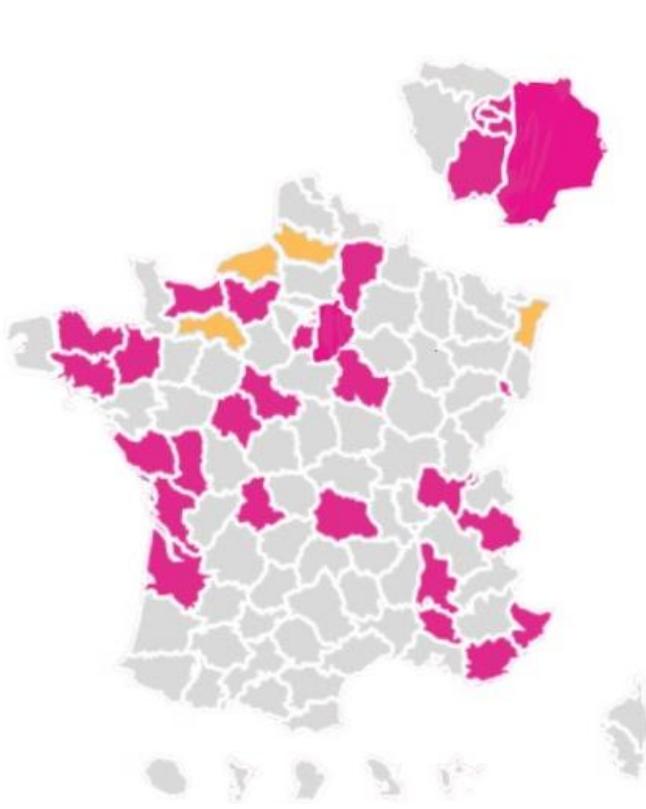


Données de fréquentation familles Caf partenaires

Nb CAF partenaires	33
Nb maximum prises en charge CAF familles bénéficiaires	523
Nb de prises en charge CAF familles bénéficiaires	359
% atteinte objectif convention	69%
% départs familles primo-partantes	43%
Nb total de bénéficiaires	1376
Nb de nuitées réalisées (sur l'offre locative)	10 245
Nb familles ayant fait une demande de départ	1057
% de familles ayant réussi à réserver / nb de demandes	34%
% de familles bénéficiaires VACAF (sur l'offre locative)	43%
Quotient Familial médian	945 €

33 CAF partenaires en 2025

- 61% des « surcouts handicap » pris en charge par les CAF partenaires (31% par les GPS partenaires, et les 8% restants par les autres partenaires du Réseau Passerelles, ou par les familles – sur fonds propres ou grâce à des aides externes au Réseau Passerelles)
- 4 nouvelles CAF, soit une augmentation de 14%, et un total de 33 CAF partenaires



Ain (01)	Savoie (73)
Aisne (02)	Paris (75)
Alpes Maritimes (06)	Seine Maritime (76)
Bouches du Rhône (13)	Seine et Marne (77)
Calvados (14)	Deux-Sèvres (79)
Charente Maritime (17)	Somme (80)
Côtes d'Armor (22)	Var (83)
Drôme (26)	Vaucluse (84)
Eure (27)	Vendée (85)
Gironde (33)	Haute-Vienne (87)
Ille-et-Vilaine (35)	Yonne (89)
Indre-et-Loire (37)	Territoire de Belfort (90)
Loire-et-Cher (41)	Essonne (91)
Morbihan (56)	Hauts de Seine (92)
Orne (61)	Seine Saint Denis (93)
Puy-de-Dôme (63)	Val de Marne (94)
Bas-Rhin (67)	

2025 : Une année de transition pour le Réseau Passerelles

Cette année 2025 a été marquée globalement au Réseau Passerelles par :

- **Un calendrier d'ouverture de saison respecté** (début mars, au lieu de mi-mai en 2024)
- Le retour à la **diversité de l'offre de séjours**, au niveau de l'année 2023, notamment via le partenariat avec la Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air (7500 adhérents)
- « **L'explosion** » de la demande provenant de familles allocataires de nos 33 CAF partenaires : **+84%**
- **La fusion du Mouvement National Grandir Ensemble et du Réseau Passerelles** validée en AGE du 09/09/25 avec une nouvelle identité visuelle pour le Réseau Passerelles (nouveau logo)
- **L'inauguration du Mobil-home PMR O'Hara de 50M2 avec accessibilité PMR** qui permettra d'accueillir dans un avenir proche des familles dans des campings partenaires.
- **Le début des travaux de rapprochement avec l'association Vacances et Familles**, association mandataire du Réseau Passerelles depuis le 4/10/2023 : mutualisation des fonctions supports et prise en charge de l'animation et du développement du Réseau Passerelles par un salarié de Vacances et Familles (1/2 ETP)

Des freins ont été identifiés pour répondre à la forte demande des familles CAF :

- **Une offre de séjours quasiment identique à celle de 2023**, pour une demande supérieure de 120 %
- **Des freins budgétaires chez les familles** : parmi celles interrogées en cours d'année sur les raisons de leur non-départ, **44 %** évoquent un problème financier, dont **37 %** liés au coût des hébergements.

Qui conduisent à une stratégie 2026 articulée autour de trois axes :

- **Le développement de l'offre de séjour :**
 - En nombre de destinations
 - En travaillant à lever les freins au départ vis-à-vis du cout des hébergements
- **Le développement et la consolidation des partenariats** avec les CAF, pour inscrire durablement ces partenariats dans la stratégie globale de soutien aux départs en vacances :
 - Sécuriser les capacités d'accompagnement
 - Poursuivre et renforcer des collaborations indispensables au développement du dispositif.
 - Soutenir davantage les familles face aux freins au départ, notamment en lien avec l'évolution du coût des hébergements.
- **La continuité d'une dynamique conjointe engagée avec Vacances et Familles**, pour sécuriser, structurer et accompagner l'ensemble de ces évolutions.